

CHAPITRE II

LES RECHERCHES DE MESSER (1)

I. La méthode et les expériences

Les recherches de Messer complètent et confirment celles de Watt et s'étendent en outre à d'autres objets. Quoi que Watt en ait pensé, l'évocation dirigée n'est **pas un** jugement. Il fallait, pour découvrir la nature du jugement, imaginer d'autres expériences dans lesquelles le sujet eût à découvrir un rapport entre deux termes et à prendre position vis-à-vis de ce rapport. A Messer revient le mérite de cette tentative.

En ses traits essentiels, la méthode de Messer est la même que celle de son devancier. Ses sujets, au nombre de six, recrutés parmi les professeurs et les étudiants de l'Institut de Wurzburg, présentaient les mêmes garanties de compétence et de probité scientifique; parmi eux, les professeurs Külpe et Dürr avaient déjà pris part aux expériences de Watt. Watt lui-même était un de ces sujets. Les expériences de Messer se répartissaient en un certain nombre de séries pour chacune desquelles une consigne spéciale était imposée aux sujets et dirigeait les réactions. Après chaque

(1) *Experimentell-psychologische Untersuchungen über **das** Denken*. Archiv f. die ges. Psychologie, 1906, VIII, p. 1-224.

épreuve, l'observateur devait décrire ses états de conscience avant, pendant et après la réponse.

Mais une première différence entre ce travail et le précédent consiste en ce que, chez Messer, le calcul des temps de réaction et, plus généralement, les mesures tiennent beaucoup moins de place que l'analyse qualitative des phénomènes. En outre, dans l'ensemble des épreuves, les sujets ne semblent pas avoir été soumis aux mêmes limitations de durée que dans les expériences de Watt. Dans le paragraphe assez court et assez dénué d'intérêt que Messer a consacré aux résultats quantitatifs de ses recherches, on relève des temps de réaction qui atteignent ou dépassent 6 secondes.

Les séries d'épreuves se distribuaient de la façon suivante : I. Prononcer aussi vite que possible, sur présentation d'un mot inducteur, le mot que suggère la lecture et la compréhension du premier. 143 substantifs d'une et de deux syllabes servaient d'inducteurs : 65 substantifs concrets désignant des choses visibles et tangibles; 25 noms de personnes (*étudiant, mendiant*); 10 expressions psychologiques (*humeur, joie*); 10 substantifs désignant des actions et des événements comme *jeu, arrivée*. Un grand nombre de ces mots ont été utilisés dans les cinq séries suivantes. II. Nommer un objet coordonné, c'est-à-dire faisant partie du même tout que l'objet désigné par le mot inducteur. III. Nommer un concept coordonné, c'est-à-dire tel qu'il fasse partie du même genre que le concept désigné par le mot inducteur. IV. Nommer un adjectif à volonté. V. Trouver un caractère du concept inducteur autre que le genre.

Dans les séries suivantes, des mots ou des couples de mots étaient présentés aux sujets, qui devaient former avec eux des jugements. VI. Trouver un objet subordonné au concept inducteur et énoncer avec eux une proposition. VII. Etablir un rapport entre deux con-

cepts désignés par les inducteurs. Exemple : *postivisme* — *empirisme*. VIII. Etablir un rapport entre deux objets désignés par les inducteurs. Exemple : *église* — *religion*. IX. Comparer deux personnalités (philosophes, artistes, hommes d'état) désignées par les inducteurs et former sur elles un jugement visant à l'objectivité. X. Comparer des personnes, des choses, des états désignés par les inducteurs et former des jugements de valeur subjectifs indiquant seulement les préférences. XI. Former un jugement avec un substantif et un adjectif simultanément présentés en prenant soi-même position à l'égard de ce jugement.

Venaient enfin des séries où l'expérimentateur présentait aux sujets, non plus des mots isolés ou des couples de mots, mais des phrases ou des images qu'il s'agissait d'abord de comprendre et auxquelles il fallait ensuite réagir. Il est clair que la réaction pouvait être ici une opération intellectuelle complexe, et comporter un raisonnement. XII. Comprendre une phrase ou un groupe de propositions constituant un raisonnement et ordinairement empruntés à des écrits philosophiques, et prendre position à leur égard. XIII. Réagir par un mot à la présentation d'une image ou d'un objet. XIV. Réagir par une phrase à la présentation d'un objet ou d'un dessin.

Toutes ces expériences, exécutées pendant le semestre d'été 1905, ont donné à l'auteur des procès-verbaux d'une extrême richesse, dont il s'est efforcé de dégager successivement ce qui intéresse : 1° la préparation des sujets; 2° la plénitude et la sûreté de leurs réactions; 3° la durée des réactions; 4° l'attitude des divers sujets à l'égard des diverses tâches; 5° le rôle des images visuelles; 6° le rôle des processus moteurs; 7° le mécanisme de l'association; 8° la compréhension des mots; 9° le jugement; 10° les rapports de la pensée concep-

tuelle et de la pensée objective; 11° les attitudes de conscience; 12° l'enchaînement des faits psychiques et la causalité psychologique, etc.

A ce plan trop compliqué, à notre goût, nous substituerons, comme dans le chapitre précédent et conformément au dessein général de cet exposé, un plan beaucoup plus simple dont le principal avantage sera d'éliminer des analyses de Messer ce qui n'a qu'un intérêt individuel ou particulier. Nous distinguerons deux parties : l'une avant tout analytique et traitant des éléments qui se présentent dans l'acte de pensée, l'autre synthétique et visant à reconstituer cet acte dans son dynamisme intérieur et sous ses différentes formes.

II. Les éléments de la pensée

Les éléments mis au jour par les expériences de Messer se répartissent entre ces trois groupes : les « tâches », les images, les attitudes de conscience.

a) Les " tâches "

Il suffit de se reporter à l'énumération des différents types d'expériences institués par Messer pour se douter que la tâche a dû jouer dans ces épreuves un rôle important. Pas plus que Watt, Messer n'a cherché à préciser la nature psychologique de la disposition intérieure qui correspond à la consigne affectée à chaque série d'épreuves. La notion de tâche passe même chez lui au second plan. Il est vrai que nous en retrouverons plus ou moins les équivalents sous les noms, déjà rencontrés chez Watt, de *montage* et *d'ajustement* et sous

la désignation nouvelle d'intention. Encore Messer n'a-t-il pas montré la parenté de ces notions entre elles.

Cependant, il ajoute aux analyses de Watt une observation dont la portée est considérable : en dehors de la consigne donnée par l'expérimentateur, interviennent, pour déterminer le cours des représentations, des consignes latentes, indépendantes de la première. *et* aussi de la volonté des sujets. Particulièrement instructives à cet égard sont les épreuves de la première série, qui consistaient, comme on sait, en évocations libres. Bien qu'il fût loisible aux sujets de s'abandonner au caprice des associations verbales, l'évocation s'est faite le plus souvent selon des rapports logiques ou objectifs, qui apparaissent suffisamment dans les exemples suivants, où le premier nom est celui de l'inducteur et le second celui de l'induit : *soupe - pain; mark - pfennig; beurre - fromage.* Le sujet I éprouve un sentiment de mécontentement lorsque ses associations ne se font pas d'après le sens; le sujet II rejette les associations absurdes et, parmi plusieurs mots, choisit, le cas échéant, celui dont la signification s'accorde le mieux avec celle de l'inducteur. La consigne de nommer le concept coordonné se présente d'elle-même au sujet III. Le sujet IV n'a même pas conscience d'une tendance analogue qui dirige ses réactions : il déclare que l'idée d'associer d'après le sens ne lui est venue à aucun moment, et qu'il ne se serait nullement donné la peine de réprimer les associations les plus absurdes, si elles s'étaient offertes à son esprit; en fait, sur 141 évocations de cette série, il en a trois seulement qui sont dénuées de sens et fondées sur une similitude de sons (23-24),

Ces consignes agissent non seulement en dehors de la volonté du sujet, mais parfois même contre sa volonté. Le sujet I s'impose, pendant un certain temps, dans la première série, de prononcer le premier mot

venu avant qu'un choix conscient ait pu se produire : les réactions obtenues ne diffèrent pas sensiblement des autres. On lui demande alors de réagir contre les associations fondées sur le sens : elles continuent de se produire, et souvent le sujet est obligé, pour se con-, former à l'instruction de l'expérimentateur, de raccourcir ou de déformer le mot qui se présente spontanément (26-27).

Selon Messer, l'association de contiguïté expliquerait *en* grande partie ce phénomène. « Le mécanisme associatif que chacun porte en soi s'appuie déjà sur la pensée raisonnable, si sous ce nom de *raisonnable* on entend une pensée qui cherche à se conformer aux exigences des objets (au sens le plus large : réels aussi bien qu'idéals). » L'expérience a associé dans nos esprits, selon des rapports objectifs de temps et d'espace, un grand nombre de perceptions et d'images, et le discours y a établi d'autres liaisons, causales ou téléologiques, mathématiques ou logiques. Messer rappelle ce mot de Schiller qu'une langue cultivée « compose et pense » pour nous. Cependant le mécanisme associatif n'exclut pas l'action de la tâche. La chaîne des représentations reproduites par contiguïté peut être à plusieurs branches, et il arrive que la pensée, sautant d'un sujet à un autre, s'écarte de la direction initiale : « il faut qu'intervienne l'influence régulatrice d'une tâche déterminée pour maintenir pendant quelque temps, dans le réseau étendu des liaisons associatives, une suite objective déterminée » (30-31).

Le rôle de la tâche se borne-t-il vraiment à diriger les associations de contiguïté ? Peut-être dans les expériences de Messer et dans la pensée courante, qui ne se pique pas d'être originale. Mais n'en est-il pas autrement dans la pensée inventive, et celle-ci n'opère t-elle pas entre les idées des rapprochements qui n'ont

pas été faits ? Il n'est peut-être pas nécessaire, pour que l'esprit unisse deux idées, qu'elles lui aient déjà été données ensemble : ne suffit-il pas qu'elles lui aient été données l'une et l'autre ? Mais négligeons ce problème et revenons aux observations de notre auteur.

Aux consignes qui exercent une influence positive sur la réaction, d'autres s'adjoignent dont l'action est plutôt inhibitrice. On voit certains sujets éviter systématiquement les mots déjà employés, les tautologies, les synonymes, les expressions trop indéterminées, trop générales, triviales, clichées, etc. (32).

Naturellement, l'influence régulatrice des tâches se manifeste également dans les autres séries. Les sujets précisent la consigne qui leur a été donnée ou s'imposent, le plus souvent sans s'en rendre compte, des consignes complémentaires. Ainsi, dans la deuxième série, le sujet I constate qu'involontairement, il a précisé la tâche proposée (trouver un objet coordonné) de la façon suivante : trouver le nom de l'objet qui appartient *seul*, avec l'objet désigné par le mot inducteur, au même tout. D'autres consignes n'ont pour fin, comme dans les expériences de Watt, que de faciliter l'accomplissement de la tâche : pour trouver l'objet coordonné, le sujet II se donne pour consigne auxiliaire de «trouver le tout » ; les observateurs sont unanimes à constater que, dans la recherche du concept coordonné, la pensée se dirige normalement vers le genre, qui, d'ailleurs, n'est pas nécessairement représenté et peut se trouver seulement dans la conscience à l'état d'esquisse. Ici, l'analyse de Messer confirme celle de Watt et en outre la complète par cette idée importante que les consignes se forment et agissent souvent en dehors de la volonté et même de la conscience.

Comment douter maintenant et pourquoi Messer ne dit-il pas que les consignes sont de véritables tendances

logiques, fonctionnant, comme toute tendance, en vertu d'un pouvoir qui leur vient de l'éducation et de l'exercice, et, en même temps, à titre de normes ou de règles dont la sphère d'influence s'étend manifestement au delà des Cas particuliers observés dans ces expériences et suffirait à dénoncer leur caractère essentiellement spécifiquement intellectuel ? Nous voyons d'autre part que la disposition intérieure qui détermine l'orientation générale de la pensée se compose de plusieurs tendances de cette sorte, que, certaines ont plus spécialement une fonction de direction, d'autres une fonction de contrôle et d'arrêt. Celles-ci font songer à la *censure* de Freud et, dans le phénomène par lequel sont inhibées les représentations clichées ou vulgaires, il semble qu'on saisisse, sous sa forme la plus simple et la plus facilement observable, le phénomène du *refoulement*.

b) *Les images* (50-60)

Sur la question des images visuelles, Messer se rencontre également sur un ou deux points d'importance avec son devancier. Mais cette partie de son étude contient des observations nouvelles et originales.

L'image n'apparaît pas du premier coup toute formée, avec tous ses détails. Plusieurs sujets notent un déploiement progressif des représentations visuelles. Le processus débute par une intention_ : « Je me suis rappelé, dit un observateur, une situation de ma jeunesse, un étang dans mon pays où je voyais beaucoup de lenticules. Je n'avais encore aucune représentation visuelle, mais une direction vers cet étang (*die Intention auf die-sen Teich*). M'étant arrêté là-dessus davantage, il en est sorti par développement une représentation visuelle très distincte avec le sentiment que cette image était

identique à celle qui se trouvait auparavant dans l'état initial » (51). Il est arrivé à maintes reprises qu'une image indistincte pendant la réaction se soit ainsi développée au moment où le sujet, dictant le procès-verbal, en signalait la présence.

Mais est-il légitime de considérer comme stades d'un même développement et, par conséquent, comme aspects successifs d'une même représentation des états de conscience qui vont de la simple direction vers quelque chose à la représentation si nette qu'elle en semble hallucinatoire ? N'est-ce pas revenir à une conception que Wundt, en particulier, a énergiquement combattue et traiter la représentation comme un objet ? Messer répond que la reconnaissance d'une identité entre des représentations, si inégalement déployées est une donnée immédiate de la conscience et que, d'autre part, les sujets les identifient avant tout parce qu'elles se rapportent au même objet intentionnel. Cette argumentation n'est pas absolument décisive • la communauté du rapport intentionnel nous inclinerait justement à mettre en doute le caractère intuitif ou immédiat de la perception interne de l'identité des images et de la continuité de leur développement. Quoi qu'il en soit, on voit apparaître ici pour la première fois ces notions de développement et de continuité qui vont jouer un rôle important dans cette étude.

Le déploiement de l'image n'est pas, du reste, un fait courant dans ces expériences, et il n'y a pas lieu de s'en étonner beaucoup, car il faut un certain temps pour que l'image parvienne à son plein épanouissement et pour que les sujets puissent en observer les phases successives, plus de temps sans doute que n'en disposaient les observateurs de Messer. Ce qu'on découvre principalement dans les procès-verbaux, ce sont pour ainsi dire des instantanés correspondant aux différents

degrés de netteté des images visuelles. On peut, en les comparant, se l'aider une idée approximative des stades par lesquels passe normalement l'évolution d'une re-présentation.

Au plus bas degré, une direction spatiale, une « direction d'extériorisation. Au mot *Atlas*, le sujet II a la représentation visuelle schématique d'un endroit sur une carte. « C'était plutôt une direction au delà de la mer Méditerranée ». Le sujet VI pense au théâtre de Nuremberg : une certaine représentation spatiale; « je voyais très obscurément la rue où il se trouve; c'était plutôt un sentiment de la direction où il est » (52). Ce sentiment est très instable et se transforme dès que l'attention s'y porte. Souvent les sujets hésitent s'ils doivent l'appeler une image ou une pensée. Au mot clou, le sujet I signale la présence dans sa conscience de quelque chose de visuel (ou) de conceptuel, mais de telle nature qu'il aurait pu engendrer une impression visuelle. « J'ai pensé à quelque chose de long, de pointu ». On se sert, pour désigner ces états, d'expressions telles que : *un savoir, une simple tendance à une représentation visuelle, le germe d'une représentation visuelle, etc.* A un stade supérieur, on signale des représentations < indistinctes », « obscures », « tout à fait faibles », « indéterminées », « fondues et schématiques », « aux contours à peine esquissés ». Puis viennent des images — les plus nombreuses — dont les sujets ne se sentent pas autorisés à évaluer le degré de clarté et de netteté et qui doivent tenir le milieu entre les images indéterminées et les images pleinement déterminées. Celles-ci correspondent aux stades supérieurs du développement. Elles sont caractérisées comme étant distinctes ou très distinctes, « très nettes et colorées », « très claires, mais incolores », < d'une netteté presque hallucinatoire ».

Les images ne diffèrent pas seulement les unes des autres en netteté, mais en ce que les unes présentent « un caractère d'indétermination et de généralité », les autres « un caractère d'individualité ». « Je voyais, dit le sujet I, quelque chose de semblable à une aile ». « J'ai eu, dit-il encore, une image approximative d'un visage humain; une image typique, pas individuelle ». Le sujet II se représente une table ronde, dont il ne saurait dire combien elle a de pieds, ou bien un soldat japonais sans détermination individuelle, le soldat japonais-type, ou enfin un visage dont il ne sait si c'est celui d'un homme ou d'une femme. Voilà bien de ces/ images que Berkeley déclarait impossibles.—

Sont-elles des images fictives ou des images-souvenirs ? Il est souvent impossible d'en décider. Entre le souvenir et la fiction, des échanges se produisent. Parfois l'un et l'autre se mêlent à doses égales. Le mot *table* suggère au sujet IV l'idée d'une table pour manger, puis la représentation très distincte d'une table recouverte d'une nappe blanche dans une pièce de sa maison familiale : la table est fictive et générale; mais l'environnement est un souvenir individuel. D'ailleurs la distinction des images en fictives et en remémorées ne coïncide en aucune façon avec celle des images générales et des images individuelles. Un souvenir qui se rapporte à un objet individuel et concret peut être cependant très schématique, indéterminé et, d'autre part, un objet créé par notre imagination peut être individuel déterminé dans tous ses détails.

La généralité ne réside pas seulement dans l'image. En celle-ci trois choses sont à considérer : sa structure, son contenu et son rapport aux objets. En ce qui concerne leur structure, on peut dire que toutes les images, si schématiques soient-elles, sont déterminées : elles sont des faits de conscience, et tout fait de conscience est

une réalité singulière ou individuelle : il est ce qu'il est et non pas autre chose. Mais, à côté de l'image « en soi », il y a l'image telle qu'elle est pour nous : elle peut nous apparaître comme indéterminée et comme admettant une foule de déterminations différentes. De ce point de vue, les images indéterminées, générales s'opposent bien aux images concrètes et individuelles. Mais les premières sont encore de deux sortes : une représentation remémorée cède ordinairement la place, lorsqu'elle se développe, à d'autres représentations plus précises qui possèdent toutes ce caractère commun de se rapporter au même objet individuel, et notre « savoir relatif à cet objet » confère à la première elle-même la marque de l'individualité; en revanche d'autres représentations se rapportent à des classes entières d'objets et sont proprement générales (55-56).

Ainsi l'individualité (ou la généralité) ne réside pas tout entière dans l'image, mais dans un *savoir* concernant l'objet (ou la classe d'objets) auquel elle se rapporte. Autre chose est l'image indéterminée ou générale, autre chose la conscience de la généralité. Il est seulement regrettable que Messer ne nous dise rien de plus précis sur la nature de cette dernière et du savoir sur lequel elle se fonde.

Quoi qu'il en soit, les images schématiques préparent le travail de l'abstraction, aussi bien de celle qui isole une partie ou un élément d'une chose que de celle qui en dégage un aspect ou une qualité. Dans le premier cas, elles peuvent être simplement inachevées : par exemple, au mot *laquais*, le sujet III a l'image visuelle obscure d'un serviteur en livrée, dont il ne voit ni la tête ni les pieds. Dans le second cas, elles sont bien réellement indéterminées : ainsi le mot *château* évoque l'image de quelque chose de grand, sans plus, et le mot *arbrisseau* celle de quelque chose de petit (75). Ces re-

présentations, très instables, se modifient rapidement, soit que certains éléments ou, certaines qualités prennent un relief particulier, soit qu'elles s'étendent à de nouveaux aspects du même objet ou à d'autres objets.

Parmi elles, les symboles forment un groupe à part. Le rapport logique de motif à fin suggère « l'image visuelle obscure de deux cercles qui ont une partie commune », les mots *vie* et *mort*, celle de deux lignes, l'une à droite, l'autre à gauche. Un lieu est souvent représenté dans le schéma d'une carte géographique. Le mot *Bohême* engendre chez un sujet l'image d'une carte géographique et de la configuration caractéristique de la Bohême, chez un autre une image mixte, d'ailleurs indistincte, moitié carte, moitié paysage. Il aurait été intéressant de rechercher jusqu'à quel point ces schémas symboliques sont nécessaires à la perception des rapports, et si ce n'est point par eux que se fait le passage de la pensée objective ou concrète à la pensée abstraite ou conceptuelle.

Quelque chose de ce symbolisme se retrouve dans les représentations motrices qui accompagnent le travail de pensée. Ces représentations sont si obscures que les sujets ne savent pas toujours si elles sont des images ou des sensations de mouvement. Allées et venues du regard, mouvements de va-et-vient de la tête, dans la recherche; « une espèce de sensation symbolique d'une inclinaison de la tête », dans l'assentiment; « une pression convulsive des mâchoires en même temps que des sensations (ou des représentations) symboliques comme quand on détourne la tête de quelque chose », dans le refoulement d'une pensée; « une incertitude motrice aux mains et dans le maintien du corps », dans le doute; tous ces phénomènes se mêlent étroitement aux processus intellectuels comme aux processus émotionnels. Les sujets sont le plus souvent incapables de dé-

cider s'ils sont des consciences d'attitudes ou des attitudes de conscience. Le mot *symbole* qui revient sans cesse dans leurs descriptions donne à penser qu'il s'agit ici de phénomènes accessoires manifestant à la conscience les mouvements secrets de l'esprit, et qu'il serait absurde de leur attribuer un rôle effectif dans le travail intérieur de l'idéation.

c) *Les attitudes de conscience (175-199)*

Il faut maintenant passer à une autre catégorie de phénomènes, que Messer a relégués, on ne voit pas bien pourquoi, à la fin de son étude, et que c'est pourtant le lieu d'examiner ici, parce qu'ils interviennent dans la compréhension des mots et dans le jugement : phénomènes inanalysables ou du moins inanalysés, sans contenu sensoriel ou verbal apparent, qui ne rentrent dans aucun des cadres de la classification traditionnelle les états psychiques et pour lesquels il faut même créer un nom nouveau. Messer adopte celui d'« attitude de conscience », dont Marbe et Watt s'étaient déjà servis. Il serait préférable, pour des raisons qui apparaîtront bientôt, de les appeler des sentiments intellectuels. Signalés par Erdmann dans ses *Umriss zur Psychologie des Denkens* (1900), les sentiments intellectuels ont attiré l'attention d'un grand nombre de psychologues, et il serait temps de leur faire dans l'inventaire classique des faits de conscience la place qui leur revient. Ach les a définis « des états de conscience qui ne sont donnés ni dans des sensations visuelles, auditives ou kinesthésiques, ni dans des images-souvenirs, et dont le sujet peut dire, immédiatement après leur apparition, le contenu de savoir qu'ils renfermaient » Quelle est la structure de ces états de conscience, et

LES ATTITUDES DE CONSCIENCE

73

quel est leur contenu ? Il est plus facile de répondre à la seconde question qu'à la première.

Selon Ach, la forme caractéristique de l'attitude de conscience est la signification comprise des mots, ou, plus brièvement, le *sens*. Il faut, selon Messer, distinguer entre le sens des mots, isolés et le sens des phrases et des propositions. Le premier peut faire corps avec le mot ou le précéder ou en être séparé. Parfois, avant d'avoir trouvé le terme, nous savons ce que nous voulons dire (88); le mot qui vient ensuite n'est pas toujours celui que nous cherchions et ne rend pas tout ce qu'il y avait dans la pensée-. Au mot inducteur policier, un sujet réagit par *ordre* : « Le mot, dit-il, ne me paraissait pas bien marquer ce que j'aurais voulu dire : je voulais rendre l'allure imposante, la respectabilité des policiers allemands (177). » Ces nuances s'éclaireront par l'étude de la compréhension des mots. Notons en passant que peuvent se lier au mot d'autres attitudes de conscience que le sens, par exemple le sentiment qu'il a deux ou plusieurs sens, un synonyme, qu'il faut le prendre généralement ou particulièrement, etc. (89-93). De même l'attitude qui précède le mot peut consister dans une simple direction de la conscience. Vers lui et se rapporter non à sa signification, mais à sa forme.

Pour ce qui est du second groupe distingué par Messer, il est permis d'affirmer que toutes les propositions, tous les rapports peuvent se condenser dans des états de conscience sans images et sans paroles: propositions indicatives énonçant que la tâche est facile ou difficile, que tel mot s'est déjà présenté, qu'il faudrait chercher la réponse dans telle ou telle direction; propositions interrogatives par lesquelles le sujet se demande s'il ne lui viendra pas bientôt quelque chose, s'il ne va pas dire une sottise, quel est le sens d'une phrase ou le

74

LES RECHERCHES DE MESSER

but de l'expérimentateur; propositions impératives ou optatives par lesquelles il s'intime l'ordre de réagir au plus vite, de penser à autre chose, d'accueillir ou de rejeter tel mot, telle pensée. Des réflexions très précises, des souvenirs très particuliers se glissent dans la réaction. mentale sous la forme de sentiments intellectuels; par exemple, à l'occasion d'un nom qui lui est présenté, un sujet se rappelle sans images et sans mots qu'autrefois son père le prononçait toujours d'une manière incorrecte. Mais à quoi bon multiplier

ces exemples, puisque l'auteur affirme que tout ce qui peut faire partie du contenu de la conscience, peut aussi nous être donné en dehors de toute image objective ou verbale ?

Après cela, la peine qu'il se donne pour classer les attitudes de conscience nous paraît assez inutile et sa classification offre un intérêt logique beaucoup plus que psychologique. Il distingue quatre grands groupes. Le premier, qui constitue ce qu'il appelle la « conscience de la réalité », comprend : 1° la conscience des rapports spatiaux (de direction ou d'extériorité) et des déterminations spatiales (que quelque chose est grand ou petit, etc.); 2° la conscience des, déterminations et des rapports de temps (que la réaction est longue, que le temps passe, qu'on attend, qu'un mot inducteur a déjà été présenté) ; 3° la conscience de la causalité et de la finalité. Dans le second groupe, il faudrait ranger les attitudes de conscience correspondant aux divers rapports logiques : identité, altérité et différence, ressemblance, coordination, surordination, etc., dans le troisième, celles qui ont pour contenu des rapports entre le pensé, objet ou concept, et le sujet pensant du connu, du plus connu, du plus familier, de l'inconnu, du positif ou du négatif, etc. Dans le quatrième enfin, des rapports conscients, plus spéciaux, entre le pensé et la tâche :

LES ATTITUDES DE CONSCIENCE

75

ports objectifs rentrant dans la catégorie des jugements de valeur informulés, conscience de l'adéquat et de l'inadéquat, du vrai et du faux, de l'intelligible et de, l'absurde, etc.; rapports subjectifs qui proviennent de ce que, par l'introduction d'éléments nouveaux dans la conscience, les éléments objectifs des rapports précédents ne sont plus qu'indistinctement perçus, et qui nous sont donnés dans les sentiments intellectuels de la recherche, de l'interrogation, de la réflexion, du doute, de la certitude ou de l'incertitude, du permis ou du non-permis, du possible ou de l'impossible, etc.

Cette seule énumération suffit à montrer que l'attitude de conscience est en général l'anticipation d'un acte intellectuel et par exemple d'un jugement, et qu'elle pour contenu une relation. Mais qu'est-ce qu'une relation qui est donnée à la conscience sans ses termes, indépendamment de toute image et de toute parole intérieure ? Comment pourrions nous dire d'un état inanalysé et en apparence vide de contenu qu'il est la conscience d'une relation? Nous retombons ainsi sur la question de la structure des attitudes de conscience.

Une seconde classification, ébauchée par Messer et d'un caractère plus psychologique que la première, semblerait de nature à nous apporter quelques éclaircissements à cet égard. Il distingue, parmi les attitudes de conscience, des états *intellectuels* et des états *affectifs*. La première classe comprendrait le groupe des rapports objectifs et celui des rapports logiques, la seconde les deux autres. Ce n'est pas qu'un élément affectif se laisse toujours discerner dans les attitudes de conscience de la seconde classe ; mais il n'est pas rare de l'y rencontrer ; très souvent aussi, les sujets se servent, pour les désigner du terme de *sentiment* : *sentiment* du convenable, du non-convenable, de doute, de certitude, de facilité, etc. Par malheur, Messer s'est contenté,

76

LES RECHERCHES DE MESSER

tout en reconnaissant son insuffisance, de la définition traditionnelle du sentiment : un état de conscience comportant du plaisir ou de la peine. Or, cette définition peut convenir sans doute aux impressions de contentement, de malaise, de regret, d'impatience, etc., qui précèdent, accompagnent ou suivent la recherche; mais on ne voit pas en quoi elle peut éclairer les nuances variées de la certitude, du doute, de la conscience de l'intelligible ou du vrai, etc.

Messer est mieux inspiré lorsque, tout de suite après, il fait rentrer toutes les attitudes de conscience dans le domaine de ce que B. Erdmann appelait la pensée *informulée ou intuitive*. il observe avec raison qu'entre la pensée formulée et la pensée informulée, les frontières sont indécises et qu'on passe de l'une à l'autre par des degrés insensibles. Les cas limites seraient, d'un côté, une pensée complètement exprimée avec une conscience distincte du sens des mots, de l'autre, une réflexion ou une reconnaissance rapide comme l'éclair et où manquerait toute trace de représentation verbale. N'est-il pas vraisemblable, se demande l'auteur, d'admettre que la seconde est une pensée concrétée, condensée, où entrent en jeu les

mêmes processus psychiques réels que dans la première, mais abrégés et télescopés ? Pour la seconde fois, apparaît la notion féconde. que nos états de conscience peuvent passer par des stades successifs et continus d'enveloppement ou de développement. Mais le propre du sentiment, n'est-ce pas justement d'être un état dont les éléments, quels qu'ils, soient, objectifs ou subjectifs, intellectuels ou affectifs, s'entre-pénètrent et sont primitivement indiscernables ? Par leur contenu, les états de conscience sans images et sans paroles, relevés par Messer, sont des relations, par leur structure, par leur caractère d'enveloppement ou de confusion, des sentiments intellectuels.

L'ASSOCIATION ET L'ÉVOCATION 77

III. L'idéation

Ainsi que Watt, Messer a dégagé des résultats bruts de ses expériences ce qui intéresse la psychologie de l'association, du concept et du jugement. Comme on pouvait s'y attendre, c'est l'étude du jugement qui, chez lui, passe au premier plan. D'autre part, ses procès verbaux l'ont amené à se demander s'il n'existe pas deux types d'idéation, l'un objectif et concret, l'autre abstrait et conceptuel, et enfin à esquisser une théorie de la pensée qui est le couronnement de toutes ses recherches.

a) *L'association et l'évocation (60-71)*

Watt voyait dans la contiguïté l'unique condition de l'association; à l'exemple de Külpe (*Grundrisse der Psychologie, 1893, p. 191 et sq.*), Messer reconnaît à la ressemblance une part d'influence, mais secondaire et subordonnée : elle agit, mais pour ainsi dire dans le cadre de la contiguïté; lorsque deux états ont été simultanément présents à la conscience, ils acquièrent le pouvoir non seulement de s'évoquer mutuellement, mais chacun d'évoquer le semblable de l'autre ou d'être évoqué par lui.

La liaison qui s'établit entre l'inducteur et l'induit est le plus souvent une connexion entre les sens; mais elle peut être aussi une simple association verbale. Il arrive que, dans le premier cas, le sujet ait une représentation ou une notion de l'induit avant d'être capable ou sans être capable de le nommer. Au contraire, dans le second, les mots s'associent avant d'être compris ou sans être compris. Entre l'association par le sens et l'association verbale pure, on trouve des formes de transition : comme les termes entre lesquels il existe une affinité de sens ont été souvent employés ensemble, il

78

LES RECHERCHES DE MESSER

se crée entre eux des associations de contiguïté qui fonctionnent automatiquement, à la manière des associations purement verbales, et masquent plus ou moins aux sujets la connexion des sens. Les expériences ont fait apparaître quelques associations médiate, c'est-à-dire caractérisées par l'intervention d'un moyen terme inconscient entre l'inducteur et l'induit. Voici deux exemples intéressants empruntés à la première série : 1° « Livre ». - « Table. - J'ai vu le mot inducteur comme s'il était dénué de toute signification; il m'est venu à l'idée que j'avais déjà réagi à ce mot par bible, je voulais prononcer bible et ne pouvais pas. Alors, par une tendance motrice irrésistible. j'ai dit table sans savoir ce que cela signifiait. C'est seulement après que j'ai songé à établir une connexion : j'ai pensé aux tables de la loi de Moïse ». 2° « Esprit. - « Kant. D'abord une courte pause pendant laquelle j'ai compris le mot. Puis, tout d'un coup, une direction vers Kant. Le mot Kant (auditif) est venu assez spontanément; j'ai éprouvé quelque surprise. Il me semblait qu'entre esprit et Kant un intermédiaire avait dû être présent ». En fait, le sujet s'est souvenu ensuite de l'opuscule de Kant sur la *Puissance de l'Esprit*, et qu'il s'en était justement entretenu, peu de semaines auparavant, avec quelqu'un. Pour expliquer ces faits, dit Messer, il faut supposer que le mot inducteur ou plutôt la tendance reproductrice qu'il éveille fait surgir « tout un complexe », mais qu'en raison de la familiarité plus ou moins grande des éléments de celui-ci, le premier qui apparaît n'est pas toujours celui qui est immédiatement associé à l'inducteur. Il est probable que le moyen terme resterait inconscient sans l'examen de conscience qui suit l'épreuve.

Toute évocation, même automatique, ne se ramène pas à l'association. Les sujets réagissent parfois par

des mots qui ne se rattachent à l'inducteur ni par la contiguïté, ni par un rapport intentionnel. Certaines de ces réponses n'ont d'autre raison de se produire que le fait qu'elles se sont déjà récemment produites : c'est le phénomène de la *persévération*, déjà observé par Watt. Enfin il y a même un certain nombre de réactions qui ne s'expliquent ni par l'association, ni par la persévération, ni par un acte intentionnel : elles rentrent dans ce qu'on appelle « la reproduction des images libres », phénomène bien connu des psychologues, mais dont les causes restent obscures. En voici un exemple curieux, dont le commentaire du sujet souligne délicatement la singularité. Mot inducteur : « Voyage ». Réponse : « Vers *te ciel*. - Je ne sais pas du tout comment cela m'est venu. Je pensais à des voyages; je voulais dire d'abord : à *Londres* (image schématique d'une carte de la Hollande). Rejeté. J'ai cherché à l'aveugle quelque chose d'autre. *Vers le ciel* est pour moi inexplicable; cela ne correspondait à aucune intention ni aucune habitude.

La *réaction* elle-même est un fait distinct à la fois de l'association et de l'évocation. Parmi les représentations associées ou reproduites, plusieurs, qui fourniraient une réponse convenable, ne sont pas utilisées, parce qu'elles ne s'accompagnent d'aucune impulsion motrice. Ces « états passifs », comme Messer les nomme, ont été finement notés par un de ses sujets : « J'en ai déjà été frappé plusieurs fois : il y a des éléments de conscience qu'il faut bien considérer comme associés, mais qui, par une nécessité particulière et malgré la tâche, sont saisis, non pas comme s'ajoutant par l'association au mot inducteur, mais comme donnés avec lui (donnés peut-être dans sa compréhension) ». Ce sont des « représentations sans tendance motrice », dit un autre sujet. « Il ne vient pas à l'esprit », dit un troisième,

80 LES RECHERCHES DE MESSER

que l'on pourrait en tirer une réaction. Voilà de précieuses observations, dont une psychologie de la volonté aurait à tenir compte, et qui montrent en attendant, la variété et la complexité des processus engagés dans l'acte, si simple en apparence, de réagir à un mot donné par un autre mot, fût-ce le premier venu.

b) La compréhension des mots (71-93)

Au premier moment, le sens des mots est, comme on l'a vu plus haut, une attitude de conscience ou, plus exactement selon nous, un sentiment intellectuel.

Les cas les plus simples sont naturellement ceux où le sens fait corps avec le mot, ou le mot est compris en même temps qu'il est lu. Cependant, même ici, le sens est un facteur variable. Il peut être donné à la conscience « avec des degrés différents d'intensité », depuis l'incompréhension à peu près complète jusqu'à la compréhension totale. Les sujets sont capables d'apprécier des degrés, ce qui ne laisse pas de surprendre un peu si l'on songe que l'intellection dont il s'agit semble vide de tout contenu, mais qui s'explique fort bien dès qu'on a reconnu que cette absence de contenu n'est qu'apparente. D'abord, au plus bas degré, des déclarations comme celles-ci : « Je n'ai pas bien compris, mais pourtant j'ai compris »; « je n'ai pas compris clairement »; « je n'ai pas compris cela d'une façon tout à fait générale »; un sujet parle d'une « compréhension lointaine ». Puis viennent des cas où les sujets constatent qu'ils ont eu généralement après un certain arrêt sur le mot, la conscience « nette », « plus intense que d'ordinaire » qu'ils le comprenaient.

D'autres fois, entre l'apparition du mot et la compréhension, il s'écoule un intervalle de temps plus ou moins

LA COMPRÉHENSION DES MOTS

long. Il en est ainsi, par exemple, lorsque le mot est étrange ou peu familier, lu de travers, équivoque, d'une

longueur inusitée, etc., ou lorsque le sujet est fatigué ou dans un état particulier d'excitation. Entre la lecture du mot et l'intellection peuvent s'intercaler des phénomènes différents, mais également destinés, à ce qu'il semble, à fixer sur lui l'attention ou plutôt à la faire rayonner autour de lui, dans le halo confus qui l'environne : on le relit, on le répète intérieurement, on se pose des questions à son sujet : qu'est-ce

que - cela signifie ? qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire? Ou bien le sens est introduit par une image ou par un autre mot ou par une phrase associés à l'inducteur. On peut comprendre le mot sans être capable de le définir; le sujet sait souvent ce que le mot veut dire sans pouvoir, au moins au premier moment, préciser sa signification.

Watt avait renoncé à découvrir l'équivalent psychologique du concept. « Nous n'avons, disait-il, aucune raison de supposer qu'il existe un équivalent psychologique complet du concept logique, et nous ne savons autant dire rien de la structure du sens qui accompagne un terme général ». Avec plus de confiance dans le pouvoir de l'observation interne, Messer a repris le problème abandonné par son devancier. Il s'est même posé une triple question : 1° que devient le sens lorsqu'il se développe ? 2° quelle est son origine ? 3° quels sont ses rapports avec les images ?

Le premier stade du développement du sens est représenté par la *conscience de sphère*. « La sphère. » est souvent identifiée avec le concept surordonné, qui, peut d'ailleurs venir à la conscience sans le mot qui le désigne. Exemples : « *Beurre* ». -- « *Fromage*. Après la lecture du mot inducteur, une petite pause. Apparition de la conscience de sphère, c'est-à-dire du concept surordonné : *aliment*, ce mot n'était pas là, mais seu-

82 LES RECHERCHES DE MESSER

lement un équivalent ». « Cercle. - D'abord un sentiment général (*ein allgemeines Bewusstsein*) correspondant au concept *figure géométrique* (le mot n'était pas présent) ». Le mot *montagne* suggère à un sujet la conscience (sans mots) d'une direction vers quelque chose de déterminé qu'on peut gravir » (78). La conscience de sphère peut encore se présenter, sous une forme plus vague, comme la conscience de tout le domaine de pensée auquel quelque chose appartient : au nom de *Hegel*, le sujet II constate en lui « une direction vers l'histoire de la philosophie », - ou enfin comme le pouvoir de nommer un concept coordonné, plus généralement, quelque que chose de connexe (79).

En d'autres cas, la conscience de sphère est caractérisée comme étant un état affectif, une *Stimmung*. Le mot *escroc* suggère au sujet I le mot *fainéant*. « Au mot inducteur se liait un état affectif d'où est sorti spontanément *fainéant*. Cet état affectif n'est pas du tout identique à la conscience de direction précédemment mentionnée. Par celle-ci j'ai la notion (*ich weiss*) d'un cercle d'objets; par celui-là, j'ai la sensation (*ich empfinde*) que ces objets ont quelque chose de commun (qui, dans ce cas, pourrait se résumer par ces mots : pas bien fameux) ». Le même sujet associe les mots *patience et longanimité* avec « une conscience particulière d'un milieu biblique ». Au mot *roi* qui évoque l'adjectif fier. il se sent « transporté dans une autre sorte de réalité, celle des ballades et des vieilles légendes » et constate « une direction vers le passé de l'Allemagne, où le « fier monarque » jouait un grand rôle ». Ces deux derniers exemples nous semblent montrer, avec leurs expressions; si caractéristiques de « conscience du milieu » et de « direction vers le passé » que ces états affectifs ne diffèrent pas bien profondément des états intellectuels signalés plus haut.

La conscience de sphère n'est qu'une intellection confuse, à peine analysée, toute proche encore du sens proprement dit. La compréhension peut se préciser, se limiter, non pas, nous dit Messer, sous l'influence du mot inducteur ou de la tâche, mais grâce à la prépondérance dans la constellation générale de tendances reproductrices déterminées. Le mot *jardin* oriente un sujet vers l'idée d'un lieu de divertissement. Au mot *tente*, un autre a d'abord « la représentation indistincte de toute une atmosphère qui s'y rattache », puis une « direction vers une époque antérieure (son enfance de la neuvième à la onzième année) ». Tout cela « se rattachait sans doute, comme l'idée m'en est venue après, à des images de la *Gartenlaube* (journal amusant). Puis l'image visuelle, d'une tente turque ». Il arrive que cette détermination précise du sens apparaisse immédiatement sans être précédée de l'attitude de conscience correspondante, ni de la conscience de sphère, ou plutôt sans que ces phénomènes aient été signalés par le sujet. Mais comme cela arrive lorsque l'inducteur est un mot familier et que la réaction est par conséquent particulièrement rapide, on peut supposer qu'ils se sont produits quand même, mais n'ont pas été remarqués.

Ces faits semblent justifier l'hypothèse de Messer sur la structure profonde et l'origine de la compréhension. Il est hautement vraisemblable, selon lui, que la compréhension des mots s'explique par des processus d'association et de reproduction. Qu'on songe à la manière dont l'enfant qui apprend à parler rattache peu à peu des sons primitivement vides à des significations : l'expérience et l'éducation se chargent de créer des associations de contiguïté entre les représentations verbales et les représentations objectives. Messer admet qu'à la base de la compréhension, il y a des processus réels et inconscients d'association, qu'ils sont d'intensité varia-

ble et qu'à ces différences d'intensité correspondent dans la conscience des états d'une netteté plus ou moins grande, depuis l'attitude, de conscience inanalysée jusqu'à la formule verbale explicite.

Tout savoir exprimable en mots, tout savoir conceptuel se réfère et s'alimente à des intuitions. Dans ces associations, les images visuelles sont, chez le voyant du moins, au premier plan. Toutefois, il faut prendre le mot intuition dans son sens large : intuitions non pas seulement les images visuelles ou autres, mais aussi, par exemple, le sentiment du tragique, plus généralement les attitudes de conscience. D'un côté, les représentations sensorielles; de l'autre, les représentations consciencielles (*Bewusstseinsrepräsentationen*), qui rentrent dans ce que Husserl appelle les intentions, parce que, par elles, nous sommes dirigés vers un objet, tandis que, par celles-là, nous réalisons l'objet intentionnel.

On a ici l'impression que Messer passe à côté du véritable problème. Le contenu propre du concept, l'équivalent psychologique de sa compréhension logique, son sens pour tout dire est justement, par opposition aux images qui lui servent d'illustrations ou d'exemples, une représentation de conscience, une intention d'une certaine sorte. La question n'est pas de savoir comment celle-ci se soude au mot, mais de quoi elle est précisément faite et, pour le cas où elle se composerait au fond d'images visuelles, par quelle chimie mentale des images peuvent en se condensant engendrer un état où il ne subsiste pas même la trace d'une représentation sensorielle. On verra que Bühler, frappé par cette difficulté, rejette à la fois l'hypothèse de la condensation et l'explication associationniste de Messer.

D'ailleurs, cette explication cadre mal avec ce que Messer nous dit ensuite des rapports de la compréhension du mot avec l'image. Si les associations qui se sort

produites entre les représentations verbales et les images visuelles sont la principale source de la compréhension, si le sens n'est que l'état de conscience où se manifestent et se condensent des processus associatifs inconscients, on doit s'attendre à voir paraître, dès qu'il se développe, des images visuelles, et cela d'autant plus que, comme Messer le (lit lui-même, les mots inducteurs utilisés dans ses recherches désignaient pour la plupart des choses visibles.

Or, en ce qui concerne ces images, la première constatation qui s'impose, c'est que « plus elles sont vives et claires, plus elles sont riches en traits individuels, moins elles coïncident avec la signification plus ou moins générale des mots », telle qu'elle est ressentie par la conscience. En revanche, « plus les images visuelles sont schématiques, **pâles, indéterminées, et pour autant générales**, moins aussi elles se distinguent au fond de cette autre classe que constituent les représentations (sans images) de la signification ». Claire ou obscure, déterminée ou indéterminée, l'image n'est-elle pas, du moins. nécessaire ? Les procès-verbaux « ne fournissent pas une seule déclaration d'où il ressorte avec certitude que la compréhension du mot ait dépendu de l'apparition d'une image visuelle (ou d'une représentation sensible de la signification en général); c'est tout au plus si, dans des cas tout à fait isolés, on a déclaré qu'on avait saisi la signification plus clairement ou plus précisément avec le secours d'une image visuelle » (85-87). Comme on pouvait s'y attendre, les images visuelles ont joué un rôle plus important dans la recherche de l'induit que dans la compréhension de l'inducteur; cependant il n'est pas rare qu'elles apparaissent, là encore, comme des « phénomènes accessoires », « dénués de signification » (1).

(1) Ces résultats ont été confirmés par les recherches faites

De toutes ces observations, il semble bien résulter que le sens est un état de conscience particulier, qui relève, en ce qui concerne son origine, d'autres facteurs que l'association de contiguïté et qui est fait d'autres éléments que les images. Messer a découvert, on le sait, que les attitudes de conscience qui correspondent à la compréhension des phrases ont pour éléments constitutifs des rapports. Il est surprenant qu'il ne lui soit pas venu à l'esprit que, le concept résultant d'une synthèse de jugements, le sens des termes, tout au moins des termes généraux, doit avoir le même contenu que le sens des phrases et des propositions. On verra que Bühler est beaucoup plus affranchi que Messer de l'influence du sensualisme et de l'associationnisme.

c) Le jugement (93-114)

Quelle est la caractéristique psychologique du jugement et en quoi se distingue-t-il comme fait de conscience de l'association ou de l'évocation à base associative ? On sait qu'il a fait spécialement l'objet de plusieurs séries d'expériences, depuis la sixième jusqu'à la onzième inclusivement; mais il n'est pas absent des autres séries et peut-être les cas les plus instructifs sont-ils justement ceux dans lesquels les sujets forment des jugements sans avoir été invités à le faire.

Le criterium du jugement, dit le sujet I, est la conscience d'un rapport entre le mot inducteur et le mot de réaction; formule insuffisante et qu'il précise lui-même comme suit : « le rapport qu'on peut laisser indéterminé dans le cas de l'association est justement ce qui

par Th. V. Moore au laboratoire de Külpe à Munich. Cf. *The temporal relations of meaning and imagery. Ps. Review XXII. 1915.*

importe le plus dans le jugement ». La succession dans la conscience des mots *cercle, rond* n'est pas un jugement si le second est amené automatiquement par le premier, sans que le sujet s'arrête sur la liaison des concepts qu'ils désignent. Pas davantage la conscience qu'on a satisfait à la tâche proposée ou qu'il y avait une connexion entre l'inducteur et l'induit. Il faut qu'on puisse préciser et que cette connexion soit déterminée (95-96).

Cette condition est insuffisante encore : finalement, tous les sujets sont unanimes à déclarer que le rapport doit avoir été voulu ou tout au moins reconnu. Un effort de réflexion pour comparer deux objets ou deux concepts, pour trouver l'attribut d'un sujet ou tout au moins pour apprécier une connexion donnée à la conscience, voilà le jugement. Il procède d'une intention dirigée soit vers l'établissement, soit vers la justification d'un rapport. Le mot *château* suggère au sujet II l'adjectif *grand*. On lui demande si c'est là un jugement. «J'avais conscience, répondit-il, d'une connexion entre *château* et *grand*; mais il n'était pas dans mon intention de dire : ce château (ou n'importe quel château) est grand » (98). On voit ici la nuance qui sépare du jugement l'évocation du terme par un autre, terme, même lorsque celle-ci est plus qu'une simple association de contiguïté. Dans l'un et l'autre cas, il peut y avoir conscience de rapport; mais elle n'est dans celui-ci qu'un phénomène accessoire restant parfois à l'arrière-plan de la conscience; elle est, dans celui-là, la fin même de l'acte mental.

Cette différence ressort très nettement dans les deux exemples suivants, dont le premier est un jugement et le second une évocation. On présente à un sujet un petit morceau de colophane; il réagit par le mot *colophane*, et voici comment il décrit son état de conscience

«Dans la préparation, il y avait le dessein de nommer une qualité. D'abord un sentiment de déception. L'objet me paraissait trop simple pour lui attribuer une propriété. Alors, instantanément, cette question : qu'est-ce que c'est que ça ? Réponse : *colophane*, et j'ai pensé que j'avais ainsi affirmé quelque chose, que c'était un jugement. Le mot *colophane* se rapportait au fragment qui se trouvait là. Le *est* manquait, mais cela ne changeait rien au caractère du jugement » (96). Soulignons en passant cette intéressante remarque : il n'est pas nécessaire que la copule soit exprimée, fût-ce mentalement, pour que l'on ait conscience d'avoir jugé. On montre maintenant à un autre sujet une image ancienne représentant Adam et Eve, il réagit par le mot *antique* : « J'ai dit très vite *antique*. Cela n'avait pas le caractère d'un jugement; j'aurais pu tout aussi bien dire autre chose. Il y a là quelque chose qui diffère essentiellement du jugement. Car, dans celui-ci, je n'ai pas ce sentiment d'arbitraire ». Et sur cette question : « Une relation quelconque entre le mot *antique* et l'image était-elle présente à la conscience ? - Oui, mais elle était beaucoup plus lointaine que dans le jugement; c'était plutôt, dans le champ de l'attention, une juxtaposition qu'une union intime : mon attention aurait pu flotter entre les deux. Il y avait un rapport de sens; le mot antique exprimait quelque chose de ce qui était donné dans l'image; mais il manquait un élément, la *synthèse active* du mot et de l'image qui, selon moi, fait partie de l'acte de juger » (99).

Ainsi le jugement est une *synthèse active*. Cette définition, banale en apparence, prend ici un sens précis grâce à la notion d'*intention*, c'est-à-dire à l'idée d'une direction vers un acte prédicatif, vers la mise en rapport d'un terme avec un autre terme. Comme l'évocation dirigée, le jugement suppose une tâche, mais non pas

tout à fait la même que l'évocation, puisqu'il s'agit soit de trouver un rapport entre deux termes donnés, soit, l'un de ces termes étant donné, de trouver en même temps le second et le rapport qui l'unit avec le premier.

Un dernier caractère du jugement, solidaire du précédent, est de comporter une *décision mentale*, une prise de position personnelle. -Ce n'est pas assez que le rapport ait été visé ou voulu; il faut encore qu'il soit affirmé (ou nié) . Voici un exemple, emprunté à la série VII. Mots inducteurs : « *Positivism – Empirisme* ». Réponse . «se croisent. Je me suis d'abord attaché au second concept avec une attention plus particulière, je l'ai reconnu plus tôt que le premier. Puis cette question : sont-ils- identiques ? l'un est-il subordonné à l'autre? Non. Alors, j'ai recouru à l'expédient des sphères qui se croisent. C'était, par opposition à la simple reproduction, un jugement, parce que j'ai pris personnellement position et que l'opération présentait un caractère spécifique de décision » (100). Le même sujet, décrivant plus loin ce processus, y découvre d'abord un certain arrêt de la conscience, puis une activité où entrent en jeu des tendances diverses, déterminées et indéterminées; l'une d'elles finit par l'emporter; mais il faut, pour imposer la décision, qu'elle soit mise en rapport ou comparée, si rapidement que ce soit, avec la tâche (100). Cette concurrence entre des tendances de force probablement inégale rappelle, de façon très curieuse, l'évocation dirigée, telle que Watt l'a décrite. Mais ici apparaît quelque chose de nouveau : la confrontation plus ou moins fugitive de la représentation prévalente avec la tâche, c'est-à-dire sans doute avec une question qui a été posée ou qu'on s'est posée à propos d'une certaine donnée. C'est très probablement cette comparaison qui, après l'intention initiale et avant la décision finale, constitue le second moment de l'acte de

juger. Malheureusement, on ne trouve, chez Messer, aucun éclaircissement à cet égard.

Ce qui est affirmé, c'est un rapport de prédication. Certains sujets distinguent, dans les séries où il s'agit d'accoler un adjectif à un substantif, entre le prédicat et l'attribut. L'adjectif est attribut, lorsqu'il ne sert qu'à préciser le substantif, à limiter son extension; prédicat, lorsqu'il exprime une qualité inhérente au sujet et caractéristique de la classe tout entière. Le mot *animal* suggère l'épithète *fier* : c'est un rapport d'attribution. parce que fier ne qualifié qu'une certaine catégorie d'animaux, par exemple les bêtes de proie. Le mot *château* évoque l'adjectif *beau*, c'est un rapport de prédication, parce que beau s'applique à toute la classe. Si nous ne nous méprenons pas sur la portée de cette distinction, qui n'est pas toujours aisée à appliquer, ces sujets tendraient à limiter aux rapports de prédication l'appellation de jugements. Il est clair que, l'« attribut » n'étant pas adéquat au sujet, l'attribution n'implique pas normalement cette suspension de la réflexion et ce choix qui caractérisent en général l'assertion et qu'elle n'est qu'une modification subjective qui se produit dans la compréhension de l'inducteur. Toute assertion serait prédicative. Ainsi se justifierait cette définition que Messer donne finalement du jugement : un rapport de prédication qui a été voulu (ou visé) ou tout au moins reconnu (105).

L'intention est l'élément constitutif du jugement. L'introspection vulgaire est d'accord sur ce point avec

l'introspection expérimentale et fait suffisamment apparaître que les tâches sont autre chose que des produits, artificiels de laboratoire (108). Toute question qui nous est adressée nous impose la tâche générale et pourtant déjà déterminée par le contenu de la question, de faire une réponse raisonnable. Et, à côté des tâches qui nous

sont fixées, il y a celles que nous nous fixons à nous mêmes et qui sont de deux sortes : celles dont nous avons pris préalablement conscience et celles qui nous disposent, à notre insu, sans préparation, à agir ou à réagir de telle ou telle façon; consignes inconscientes ou subconscientes dont nous pouvons ensuite, par comparaison et par réflexion, déceler la présence et que nous n'avons pas remarquées au moment où nous les subissons, parce qu'elles « allaient de soi. »

Ainsi, à l'affirmation de Marbe que rien ne distingue, au point de vue psychologique, le jugement de la simple association, les expériences de Messer infligent un démenti catégorique. Marbe reconnaissait d'ailleurs implicitement le rôle de l'intention dans le jugement, lorsque, peu conséquent avec lui-même, il écrivait : « Tous les faits de conscience peuvent devenir des jugements lorsque, dans l'intention du sujet, ils s'accordent directement ou par leur sens avec d'autres objets ». Mais il y a intention et intention. En identifiant le jugement avec l'évocation dirigée sous prétexte qu'ils sont soumis l'un et l'autre à l'influence normative de la tâche, Watt se trompe à son tour. A ce compte, il faudrait nommer aussi jugements les perceptions d'un musicien déchiffrant une partition après avoir lu à la clef l'armature des dièses et des bémols, ou les mouvements exécutés par le gymnaste après les instructions de son moniteur (111).

Messer remarque avec profondeur qu'entre l'association et le jugement la différence réside dans le «montage» du sujet. Malheureusement, pour préciser cette différence, il tombe dans des considérations logico-métaphysiques directement inspirées de Husserl. Nos états de conscience sont de deux sortes: d'un côté, les sensations avec leurs qualités, leur intensité, leurs déterminations spatiales et temporelles, leur modalité; de l'au-

tre, les perceptions et les pensées. Une sensation pure est à elle-même son objet : en elle, nulle signification, c'est-à-dire nulle orientation consciente vers quelque chose qui la dépasse. Une pensée, au contraire, nous, dirige vers des objets ou vers des événements ou vers leurs propriétés. On peut étudier les sensations en faisant abstraction de l'objet perçu ou pensé, qui vient au contraire au premier plan dès qu'on veut rendre compte d'une perception ou d'une pensée. De même, on peut étudier et, en fait, on a étudié l'association en utilisant comme matériel de recherche des syllabes dénuées de sens. Il en est tout autrement pour le jugement. Le trait caractéristique de ce dernier et de la pensée en général, c'est une, certaine transcendance, la transcendance de l'objet par rapport à l'état de conscience qui nous dirige vers lui. Quiconque voudrait définir la perception et la pensée par leur seul contenu sensoriel ou imaginaire ressemblerait à celui qui voudrait se faire une idée de la monnaie en recherchant de quelle matière elle est faite. L'« intention vers l'objet » est à ce point inhérente à notre pensée de tous les jours qu'il faut aux sujets, comme on l'a vu, une application spéciale pour qu'elle n'intervienne pas dans les associations libres.

De quel objet s'agit-il au juste, et quelle est la nature profonde de cette intention ? Messer ne le dit pas. Mais la hâte qu'il met à déléguer ces problèmes à la théorie de la connaissance et le caractère de transcendance qu'il attribue à la pensée montrent assez qu'il s'agit pour lui d'un objet réel ou idéal, dans tous les cas, extérieur à la conscience et qu'à ses yeux comme aux yeux de Husserl l'intention n'est que métaphoriquement un rapport. Nous nous sommes demandé ailleurs, pour notre part, comment un objet pourrait être pensé s'il n'était pas immanent à l'acte par lequel nous le pensons, s'il n'était pas, au même titre que les qualités

LA CLASSIFICATION PSYCHOLOGIQUE DES JUGEMENTS 93,

sensibles, un contenu de conscience. Messer confond l'objet mental avec la chose en soi, l'objectivité telle qu'elle est donnée à la conscience avec la réalité. S'il est évident que la pensée dépend de conditions qui dépassent la vie subjective ou personnelle de l'esprit, il n'est pas douteux non plus que ces conditions doivent s'intérioriser, se manifester à la conscience par d'autres phénomènes que des différences d'intensité ou de modalité entre les sensations. C'est de quoi Messer se serait sans doute aperçu, s'il avait poussé un peu plus loin l'analyse du sens, de l'attitude de conscience et de l'intention.

d) *La classification psychologique des jugements*

Dans le chapitre spécial où Messer a traité des formes diverses que le jugement peut revêtir, nous allons trouver encore de précieuses indications sur le mécanisme de ce dernier. Messer classe les jugements : 1° selon leur contenu; 2° selon leurs rapports à d'autres phénomènes de la vie consciente; 3° d'après leur objet; 4° d'après l'attitude du sujet.

I. En ce qui concerne leur contenu, il divise les jugements, d'une part en *affirmatifs* et en *négatifs*, d'autre part en *analytiques* et en *synthétiques*. Dira-t-on que ce classement n'a qu'un intérêt logique, qu'il est relatif non au contenu, mais à la forme des jugements ? Le mot contenu s'applique ici non pas aux objets réels ou idéaux sur lesquels porte l'acte de juger, mais aux éléments de cet acte lui-même, quand on le considère simplement comme fait de conscience. La question est de savoir ce qui correspond dans la conscience aux formes logiques de l'affirmation et de la négation, de l'analyse et de la synthèse.

Il y a une négation immédiate et une négation médiate. La première s'exprime, devant deux concepts simultanément présentés, par une impression de singularité, d'étrangeté, de comique, par le sentiment qu'ils n'ont rien de commun, « qu'on ne peut rien faire avec cela ». Exemple. Mots inducteurs : « Nietzsche »; « systématique ». Réponse : « Pas du tout... La juxtaposition des deux mots m'a paru comique. Je me suis représenté aussitôt visuellement une page de Zarathoustra, et je me suis rappelé la peine que j'ai eue à enchaîner deux ou trois phrases consécutives ». Dans la négation médiate, une sorte de concurrence s'établit entre deux tendances antithétiques, dont l'une finit par exclure l'autre. P. ex. : « *Italie* » - « *puissante* ». Réponse : « Non ». Le sujet explique qu'*Italie* lui a fait penser d'abord à *art*. « C'était pour ainsi dire le sens ou le contenu d'*Italie* ». Il s'est produit d'abord en lui une tendance à dire *oui*, puis une autre tendance à distinguer entre l'Italie d'aujourd'hui appelant la réponse *non* et l'Italie de l'époque romaine appelant la réponse *oui*. Finalement, il a limité la question à l'Italie actuelle. Tandis que, dans le premier exemple, les deux termes apparaissaient d'emblée comme incompatibles, la négation est, ici, conformément à la théorie de Sigwart, un jugement porté sur un autre jugement (115-118).

Il faut faire, parmi les jugements affirmatifs, la même distinction. Messer relève d'abord des affirmations en deux temps comprenant : 1° un jugement d'essai, non pas tout à fait indifférent, mais d'un caractère faiblement affirmatif; 2° un autre jugement confirmant le premier. D'autre part, il arrive que l'affirmation se confonde en tant que fait de conscience avec l'établissement du rapport. C'est même de beaucoup le cas le plus fréquent : l'affirmation n'est un fait distinct que là où un obstacle empêche la mise en rapport immédiate du

LA CLASSIFICATION PSYCHOLOGIQUE DES JUGEMENTS 95

sujet avec le prédicat et nécessite l'intervention d'un contrôle spécial. Il y a donc lieu de diviser les jugements positifs en deux classes : les jugements *simplement affirmants* (*das einfach bejahende Urteil*) et les jugements *affirmatifs* (*das affirmative Urteil*).

Ainsi il existe deux formes de l'affirmation et de la négation, l'une immédiate, naïve, non contrôlée, l'autre, médiate, réfléchie, vérifiée. L'affirmation et la négation médiate résultent d'une activité de contrôle qui s'étend peut-être à d'autres opérations intellectuelles que le jugement et qui consiste à accepter ou à rejeter, comme adéquates ou inadéquates à la consigne, des représentations amenées à la conscience par un mécanisme associatif. Mais cette « acceptation » (*Anerkennung*) et ce « rejet » (*Verwerfung*) ne s'expliquent pas par les lois de l'association et de la mémoire et peuvent même servir à caractériser par opposition aux fonctions reproductrices les processus de pensée. On retrouve ici, précisée et généralisée, une idée qui s'était déjà fait jour dans l'analyse du jugement.

La classification bien connue des jugements en *analytiques* et en *synthétiques* s'éclaire et se justifie au cours de, ces expériences. Les jugements analytiques sont ceux où le prédicat est dans une certaine mesure imaginé ou pensé dans le sujet. - Imaginé : au mot *fleuve* (5e série), le sujet II voit une grande quantité d'eau mouvante; « les qualités caractéristiques (accentuées) de cette représentation étaient la grandeur et le mouvement »; le sujet n'a eu qu'à choisir son épithète. - Pensé : au mot *château* (même série), le sujet III réagit par l'adjectif *grand*. « Pur concept, dit-il; nulle représentation visuelle. *Grand*, dans le sens de : *ayant une certaine grandeur*, était donné avec le concept de château. Jugement analytique : un. château est quelque chose de grand » (122). Un jugement est synthétique

lorsque le prédicat doit être cherché. Exemple : « *Le Main* » - « large ». Réponse : « Oui. L'image visuelle

du Main m'est venue. *Large* doit s'y rapporter. Examiné dans l'image s'il est réellement large; je me suis rappelé des comparaisons que j'avais déjà faites avec d'autres fleuves. L'impression de la largeur s'est ainsi accentuée dans la représentation, qui n'était auparavant que la représentation du fleuve ». Les sujets appellent aussi synthétiques des jugements qui résultent d'une comparaison entre plusieurs prédicats et d'une appréciation. de leur importance ou de leur valeur respective (123).

On sait que, pour Wundt, le jugement est une fonction d'analyse, non de synthèse, et qu'il consiste à décomposer une représentation globale pour l'organiser, pour en marquer d'un trait net et appuyé les contours obscurs. Messer trouve cette conception doublement fautive, parce qu'elle ne tient compte ni du rôle de la tâche, ni de l'existence des jugements synthétiques, dans lesquels le prédicat n'est pas extrait du sujet, mais lui est ajouté sous l'influence normative d'une consigne (124).

II. D'autres distinctions se fondent sur le mode d'apparition et sur le degré de développement des jugements comme faits de conscience. Les jugements peuvent être des *formations nouvelles* ou des *reproductions* de formations anciennes; ils peuvent être *complets* ou *écourtés*, *préparatoires* ou *définitifs*. Ne cherchons pas ici une classification systématique. Mais la première division fournit à l'auteur l'occasion de revenir sur cette idée que tout jugement met en jeu à la fois un mécanisme d'association et de rappel et une activité intentionnelle de recherche, de réflexion, d'appréciation, d'acceptation ou de rejet; là où celle-ci est à peine marquée, le processus tend vers l'automatisme et se rapproche de l'association, dont il diffère toutefois par l'intention latente du sujet, d'affirmer quelque chose, de satisfaire à une

tâche informulée et plus, ou moins indéterminée. Le caractère actif et intentionnel s'affaiblit notamment dans ces jugements fugitifs que les sujets appellent *préparatoires* ou *médiateurs* et qui servent, par exemple, à amener la conclusion d'un raisonnement ou à mettre sur la voie d'une réponse. Un observateur les caractérise en disant que, dans l'enchaînement des pensées, ils ressemblent plutôt à des souvenirs qu'à des jugements (125-127).

III. Du point de vue de l'objet, Messer distingue les jugements fondés sur des perceptions actuelles (*jugements de perception*) et les jugements fondés sur des représentations antérieures (*jugements de représentation*). Les premiers se sont produits dans les deux dernières séries d'épreuves, où il s'agissait de réagir par un mot et par une phrase à la présentation d'un objet ou d'un dessin. Parmi les objets présentés, plusieurs étaient fragmentaires, peu familiers, assez difficiles par conséquent à identifier et ont permis à l'auteur d'étudier le phénomène de la *reconnaissance*. La reconnaissance résulte de la fusion d'une impression sensible nouvelle avec des éléments secondaires provenant de la même impression jadis éprouvée ou d'impressions semblables. Cette fusion qui, pour des objets connus et familiers, est immédiate et s'opère sous le seuil de la conscience, devient un processus discursif et conscient, lorsqu'elle se heurte, comme dans les expériences de Messer, à un obstacle quelconque : l'esprit s'achemine alors par degrés vers le jugement d'identification ou de dénomination. Une tablette de saccharine suggère au sujet IV, en même temps que l'image auditive indistincte et fragmentaire des mots *pastille de menthe*, l'image visuelle d'une pharmacie avec sa bascule et son comptoir. Une boucle de soulier lui donne l'impression d'une certaine

«atmosphère» qui pourrait se rendre par les mots: *les dessous d'une femme*.

Le nom de l'objet peut être un des éléments secondaires qui font reconnaître celui-ci. On présente à un sujet une carte de bal. Il est tout d'abord incapable d'attacher un sens particulier à cet objet, qui pourtant ne lui est pas inconnu. Puis : « C'est une ... (arrêt de quatre secondes) carte de bal ». Et la reconnaissance s'achève par l'observation d'un détail caractéristique : le cordon de soie fixant le crayon.

En revanche, la reconnaissance peut précéder l'apparition du nom. C'est même là, à ce qu'il semble, le cas ordinaire, puisque la reconnaissance aboutit normalement à un jugement de dénomination. La difficulté serait plutôt de comprendre comment l'objet peut être nommé avant d'être reconnu. Messer la résoudrait sans doute en disant que le nom ne joue pas le même rôle, selon qu'il précède ou suit la reconnaissance. En tout état de cause, reconnaître un objet n'est pas le nommer, mais ou bien juger que nous l'avons perçu antérieurement, ou bien le subsumer sous un concept général. Dans le premier cas, le nom est un des éléments de la constellation associative qui relie la perception actuelle à la perception antérieure ou à l'idée générale et par laquelle s'établit le contact de l'une avec l'autre; dans le second cas, il exprime, il manifeste extérieurement que ce contact s'est établi dans l'intimité de notre science.

C'est ce double rôle du mot qui explique, selon nous, que la dénomination parcourt tous les degrés qui séparent l'association, du jugement proprement dit. Le mot n'est parfois qu'une sorte d'exclamation provoquée par la perception de l'objet : pur phénomène d'association. D'autres fois, à cette réaction toute spontanée s'ajoute le sentiment de son rapport, de sa convenance avec

l'objet : c'est un premier pas vers le jugement de dénomination. On s'en rapproche davantage encore dans les cas où le mot est énoncé avec, l'intention de désigner l'objet et en vertu d'une « préparation spéciale », d'un « montage », d'une certaine direction de l'attention la marque du jugement de dénomination, dit un sujet, c'est une certaine direction du mot, son rapport intentionnel avec l'objet. Le jugement est complet, lorsque l'attention, se portant sur ce rapport, le fait passer au premier plan de la conscience et unit dans le même acte intellectuel le nom et l'objet (132-133).

IV. Pour ce qui regarde le comportement ou l'attitude du sujet, Messer distingue les jugements *théoriques* et les jugements *pratiques*. Le propre de ces derniers, c'est que le sentiment et la volonté contribuent à les former, tandis que, dans les premiers, qui sont la très grande majorité, le processus est purement intellectuel. Les jugements pratiques sont encore de deux sortes : théoriquement motivés et pratiquement motivés; ce qui veut dire probablement qu'ils peuvent présenter soit un caractère mixte, soit un caractère exclusivement affectif ou volontaire.

Dans les jugements *pratiquement motivés*, deux cas sont possibles. Dans le premier cas, le sujet, après avoir hésité entre deux assertions opposées, qui lui semblent également défendables, mais difficiles à concilier du point de vue théorique, prend position par une décision plus ou moins arbitraire, par un « *stat pro ratione voluntas* ». Le sentiment intervient pour clore un débat sans issue, auquel le sujet peut même ne pas s'intéresser, et qu'il tranche pour en finir ou pour la satisfaction de n'être point de l'avis de tout le monde: l'assertion ne résulte ici, de l'aveu des sujets, ni d'une conviction intellectuelle, ni même d'une préférence sentimentale, mais d'une « prise de position » (*Stellungnahme*), qui

est, dit un sujet, « autre chose qu'un simple jugement » : « un acte de volonté ». Le sentiment n'est que l'aspect émotionnel d'une attitude de conscience qui pourrait se rendre par ces mots : « Il faut bien en finir ». A cette question : « Le problème de l'immortalité de l'âme est-il un problème éthique ? » le, sujet I répond « non », tout en ayant conscience qu'on peut répondre indifféremment *oui* ou *non*, selon le point de vue où l'on se place.

Dans le second cas, le sentiment qui emporte l'assertion lui est intérieur : le jugement est l'expression d'une préférence sentimentale et de tendances affectives plus ou moins profondes. A la question précédente, le sujet III répond également « non », mais avec la conscience d'exprimer une conviction profonde et que toute sa personnalité intervient dans sa réponse. Cette différence, que Messer traduit assez bizarrement en distinguant, d'une part, « des jugements périphériques », de l'autre, des « jugements centraux », on pourrait dire qu'elle consiste en ce que le sentiment détermine, là, le fait même de la décision, ici, son contenu propre. On sait que Descartes insiste particulièrement sur ce que la volonté est capable de prendre librement parti entre deux assertions opposées avant que l'entendement ait fait la lumière, et que, pour Renouvier, elle contribue, guidée par les « passions », à l'établissement du rapport. Les recherches de Messer semblent donc vérifier la théorie volontariste de la croyance sous la double forme où elle s'est historiquement présentée. D'autres questions restent évidemment en litige, principalement celle de savoir si c'est directement ou en s'appuyant sur des idées et des raisons demeurées inconscientes que le sentiment détermine la croyance, ou même si ce qu'on appelle un fait affectif n'est pas souvent l'aspect émotionnel ou la tension d'une idée ou d'un système d'idées.

LA CLASSIFICATION PSYCHOLOGIQUE DES JUGEMENTS 101

Une autre question est de savoir en quoi consiste au juste l'acte appelé par Messer « prise de position ». L'auteur est revenu là-dessus à propos d'un autre fait qui se produit couramment au cours de la recherche : les sujets décident par exemple qu'ils donneront à un mot tel ou tel sens, qu'ils le prendront particulièrement ou universellement, etc... De telles décisions pourraient se rendre par un : « Je veux que... » ou par un : « Il faut que... ». Messer les nomme des « jugements de finalité », parce que le sujet les forme en vue d'une certaine fin, l'accomplissement de la tâche. L'important est qu'il les fait rentrer dans la catégorie du jugement. On voit l'intérêt de cette conception, et qu'il est aisé de la généraliser et de l'appliquer à la décision volontaire en général, à la conscience de vouloir. Cependant Messer n'est pas sur ce point d'accord avec tous ses sujets. Le sujet IV déclare, à propos de la décision, prise par lui, d'entendre un mot d'une certaine façon : « Ce n'était pas un jugement, mais une prise de position, un processus de volonté s'y exprimait ».

Nous nous rallions volontiers, pour notre part, à l'opinion de Messer. Le jugement est un rapport conscient, déterminé et voulu; or il est évident que le *fiat* possède tous ces caractères. D'un autre côté, il est naturel que les sujets aient hésité à le considérer comme un jugement, car le rapport qui y est affirmé est d'une espèce très particulière, étant le rapport du Moi pris comme cause à un de ses effets futurs. Mais ce rapport est lui-même un des éléments constitutifs de l'intention en général. La décision comporterait donc une double intention : d'abord, comme tout jugement théorique et pratique, une *intention initiale*, dirigée vers un certain contenu de pensée, puis une *intention finale*, qui est à la fois le résultat d'un acte de pensée et le principe d'un acte nouveau, mental ou autre. Ainsi, dans tout juge-

ment, il y aurait une volition, et dans toute volition, un jugement.

Messer observe avec raison que la distinction des jugements théoriques et des jugements pratiques ne coïncide nullement avec celle des *jugements d'existence* et des *jugements de valeur*. La première est psychologique, parce qu'elle correspond à des différences de structure psychologique entre les conditions diverses du jugement, certaines de ces conditions étant de l'ordre de la représentation et d'autres de l'ordre du sentiment affectif. La seconde est une distinction logique fondée sur des différences objectives de contenu entre les jugements. Un jugement d'existence peut se motiver théoriquement ou pratiquement, un jugement de valeur peut être objectif ou subjectif; de très nombreuses citations, extraites des procès-verbaux, en font foi, et c'est d'ailleurs chose aisée à concevoir.

Nous ne nous y attarderons pas, non plus que sur d'autres divisions ou subdivisions, comme celle des jugements originaux et des jugements empruntés, celle des jugements sûrs et des jugements non-sûrs, etc. On a ici l'impression que la classification perd toute portée générale et tourne à une énumération pure et simple : quelques expériences de plus, et de nouvelles variétés apparaîtraient sans doute.

c) Pensée conceptuelle et pensée objective

Le jugement est l'acte fondamental de la pensée, et -il semble que le moment soit venu de donner de celle-ci une explication générale et synthétique. Mais il faut d'abord se demander si, sous ce nom de pensée, ne se cachent pas des types d'idéation très différents les uns des autres. Certains sujets opposent à la pensée *objec-*

tive « se rapportant à des objets réels » une pensée enfermée pour ainsi dire à l'intérieur de ses propres concepts, et qu'ils qualifient pour cette raison de *conceptuelle*. Mais ici de notables divergences se produisent entre les observateurs : certains admettent, d'autres nient cette dualité.

Le sujet III est celui qui la reconnaît le plus catégoriquement. Il caractérise la pensée objective par les traits suivants : tendance à s'extérioriser ou direction symbolique vers le dehors, conscience de la réalité, prépondérance des images visuelles sur les mots, et des rapports objectifs généraux (causalité, simultanéité succession) ou spéciaux (parenté, rapports de chef à subordonné, de patron à employé, etc.) sur les rapports logiques. La pensée conceptuelle présente des caractères opposés : absence de toute extériorisation et de tout sentiment de réalité, prédominance des mots et des sens sur les images visuelles (lorsque celles-ci apparaissent, elles sont effacées, étrangères au contenu positif de la pensée) et des rapports logiques (coordination, subordination, etc.) sur les rapports objectifs, caractère plus coulant, plus simple, plus mécanique du cours de la pensée. Ce sujet observe que la forme, objective ou conceptuelle, de la pensée dépend de la tâche et du « montage » et que l'idéation change d'aspect selon qu'on se donne pour tâche de découvrir un rapport objectif ou logique (153-154). Les témoignages des sujets IV et VI concordent assez avec le précédent. Le premier note, pour la pensée objective : un sentiment de substantialité, la conscience de quelque chose de ferme, de durable qui manque aux notions abstraites, - pour la pensée conceptuelle : le sentiment de quelque chose de léger, de superficiel qui n'existe qu'en paroles. Le sujet VI oppose lui aussi à la pensée conceptuelle, de valeur toute générale, où, seul, le mot est vu et entendu,

la pensée objective, accompagnée d'un sentiment de réalité, de la conscience de quelque chose de ferme, de substantiel, de compact et d'une tendance à s'extérioriser, d'une direction vers le dehors. Mais voici une remarque nouvelle et fort intéressante : la qualité objective peut être attribuée à certains processus mentaux où manquent les images visuelles, et refusée à d'autres où elles sont présentes.

Cette observation vient au premier plan dans les descriptions du sujet II. Ce dernier semble beaucoup moins assuré que les autres observateurs de la dualité précédente; elle lui paraît en tout cas beaucoup plus vague. D'autre part, il appelle parfois « objective » une pensée où manquent les images visuelles, mais qui est dirigée vers un objet concret et, inversement, « conceptuelle » une pensée accompagnée d'une image précise et déterminée, mais qui est prise comme exemple ou comme substitut. Ainsi, dans une épreuve de la troisième série, le mot lit lui suggère le mot divan et l'image visuelle d'un sofa déterminé (170). Cependant, dans cette réaction, c'est l'élément conceptuel qui l'emporte : le sujet pensait d'une façon générale « à quelque chose sur quoi on se couche ».

Les déclarations du sujet I s'opposent nettement à celles du sujet III. Il affirme que, pour lui, toute pensée est objective : « Je distinguerais volontiers trois degrés dans la conscience de la signification d'un terme : 1) le mot m'apparaît comme connu; conscience indistincte de comprendre sans que rien ressorte clairement; 2) le sens se détache nettement, devient clair; 3) formation d'une image visuelle ou autre représentant un objet concret qu'on voit presque devant soi. Je qualifierais ces trois degrés d'objectifs par ce motif que je suis toujours dirigé vers quelque chose de déterminé, impliquant l'existence (j'entends par là aussi une exis-

PENSÉE CONCEPTUELLE ET PENSÉE OBJECTIVE 105

tence « idéale » comme celle de Pégase) (170-171) ». On sait que, dans la 2e série d'expériences, il s'agissait de trouver un concept coordonné au concept désigné par l'inducteur, dans la 3e, un objet coordonné à l'objet désigné par ce mot. La comparaison des deux séries de réactions était donc des plus propres à faire ressortir les différences signalées par les autres observateurs. Or, pour le sujet I, elles se réduisent à ceci : dans le premier cas, la pensée est générale et non-imaginée, dans le second, individuelle et imaginée. Mais, dans les deux séries, le sujet a conscience d'une certaine objectivité.

Messer s'est efforcé de concilier ces déclarations contradictoires, mais sans y réussir, parce qu'il est parti de cette idée, fautive à notre avis, que la pensée objective se caractériserait par une direction de l'attention vers des images visuelles, plus ou moins développées, représentant immédiatement un objet ou quelque chose d'objectif, et la pensée conceptuelle par le fait que l'attention ne va pas au delà de la signification comprise des mots (172-173). Il y a autre chose à considérer dans l'idéation que la présence ou l'absence d'images visuelles. La division de Messer n'est plutôt celle que ses sujets lui ont imposée : une division mal faite où se mêlent des points de vue différents. Une pensée peut être : 1°, abstraite ou concrète, 2° générale ou individuelle : le premier point de vue est celui du contenu actuel, le second celui de l'intention ou de la direction de la pensée. On peut penser avec ou sans images à un objet individuel; inversement, la pensée qui se meut dans les généralités use principalement soit de mots, soit de symboles non-verbaux, soit d'images directes mais schématiques et indéterminées, soit enfin d'exemples, c'est-à-dire d'images précises prises comme substituts. Si l'on combine deux par deux les caractères

précédemment énumérés, on obtient quatre types d'idéation. Les types décrits par les sujets III et IV devraient s'appeler, le premier : la pensée *concrète et individuelle*, le second : la pensée *abstraite et générale*. Le sujet VI et surtout le sujet II ont entrevu deux formes de pensée intermédiaires, l'une à la fois *concrète et générale*, l'autre à la fois *abstraite et individuelle*. Dans la tendance à l'extériorisation qui caractérise cette dernière, selon le sujet VI, Messer veut voir le premier degré de développement de l'image visuelle : c'est à la présence d'une image schématique nous acheminant vers une représentation entièrement déterminée que ce mode d'idéation devrait son caractère d'objectivité (167). S'il en est ainsi, d'où vient que le même observateur et le sujet II refusent cette qualité à des actes intellectuels où le général est pensé au moyen d'images précises et déterminées en tous leurs détails ? Où Messer voit l'ébauche d'une image, il est tout aussi légitime de voir le symbole spatial d'une *intention vers l'objet*, c'est-à-dire une attitude de conscience dont le développement peut conduire aussi bien au concept qu'à l'image de l'objet.

C'est encore à la présence d'images visuelles que Messer attribue le sentiment de réalité, de substantialité qui accompagne la « pensée objective ». On vient de voir que, chez le sujet I, toute pensée s'accompagne d'un certain sentiment d'objectivité. Messer, prenant texte de la rareté et de la pauvreté des images visuelles chez cet observateur, suppose qu'il confond sous ce nom d'objectivité deux choses différentes : 1) le rapport logique ou épistémologique de la représentation ou de la pensée avec l'objet en général, c'est-à-dire le fait qu'elle correspond à quelque chose d'existant; 2) l'objectivité immédiate ou immédiatement représentée des images visuelles (172-173). Si ce sujet commet une con-

fusion, c'est, à notre avis, entre l'objectivité en général et la réalité individuelle. Mais nous ne saurions accorder que le rapport à l'objet (ou à une classe d'objets) soit pour la pensée une détermination simplement logique ou métaphysique, introduite après coup par un acte de réflexion : il est en réalité, sous forme, d'intention ou d'attitude mentale, une donnée immédiate de la conscience. Si instantanée, si fugitive que soit une pensée, ou pour parler plus exactement, si rapprochées que soient l'une de l'autre les limites entre lesquelles nous considérons un moment d'un acte intellectuel, nous découvrons en lui, à côté de son contenu actuel, une direction vers un contenu virtuel ou latent qui se manifeste à la conscience par cette direction même. Des intuitions anticipatrices nous avertissent, au cours d'une méditation, que nous sommes dans la bonne voie ou que nous nous trompons et, dans la conversation, que nous allons dire une sottise, une banalité, une chose sensée ou profonde, etc. Pourquoi ne serions-nous pas avertis par un sentiment ou par une attitude de conscience analogue que notre pensée se réfère à un objet réel ou à une classe d'objets ou à un objet fictif, et en quoi est-il nécessaire, pour expliquer ces nuances, de recourir à l'image ou à un fantôme d'image puisque, de l'aveu propre de Messer, l'individuel peut être aussi bien conçu qu'imaginé ? Accordons que l'intention vers l'individu aboutit plus souvent à une image, l'intention générale à une idée. Mais c'est une différence de mesure, non de nature, et ce n'est pas la présence de l'image qui fonde et qui détermine la conscience de l'objectivité ou de la réalité individuelle.

f) La liaison des faits de conscience et la causalité psychique

C'est pourtant du côté des attitudes intellectuelles que Messer a finalement cherché, la clef du problème vers la solution duquel s'acheminent ou s'orientent, comme vers leur couronnement, les recherches de nos trois psychologues : comment concevoir l'enchaînement des faits de conscience ou, plus généralement, la pensée comme activité, la causalité psychique ?

Les processus intellectuels sont de deux sortes des *développements* ou des *enchaînements*. Une attitude de conscience ou, comme nous dirions, un sentiment intellectuel est un état inanalysé qui contient ou, plus exactement, qui enveloppe des éléments susceptibles de se distinguer les uns des autres à un stade ultérieur de l'idéation. Cette vue n'est pas sans doute entièrement nouvelle.. Renan signalait trois stades de la pensée : le syncrétisme, c'est-à-dire l'intuition confuse d'un en semble, l'analyse qui dégage les éléments, la synthèse qui les organise. Plus d'un logicien nous dira que la pensée progresse en passant de l'idée confuse à l'idée distincte. Mais cette conception, Messer la précise et la généralise, il en fait un principe psychologique et tend même à la rattacher à un principe biologique plus général. La première forme du progrès de la pensée est un déploiement (*Entfaltung*) analogue à la croissance d'une plante ou à l'éclosion d'une fleur. La pensée informulée, dans la compréhension par exemple, est plus riche de contenu que l'expression verbale qui la suit. La pensée informulée et la pensée formulée sont unies par l'identité de leur objet, par l'influence continue de la première sur la seconde et par le fait, souvent relevé dans les procès-verbaux, que celle-là se retrouve et se recon naît dans celle-ci, l'impression dans la proposition, l'attitude de conscience dans l'idée claire et distincte. Il y

a plus : ce déploiement, ce développement d'un germe est lui-même une donnée immédiate, un fait intuitivement constaté. Plus d'une fois les sujets ont immédiatement, éprouvé (*erlebt*) la continuité qui relie deux états de pensée, celui qui est inexprimé et celui qui est revêtu de mots, ou même deux états d'une représentation, d'une image visuelle par exemple. Ainsi, dans l'association « *cygne-chant* », le sujet I signale l'apparition, au mot *cygne*, d'un complexe particulier contenant en germe la pensée à Lohengrin, à la légende des cygnes mourants, etc.; à propos de l'association « *airain-plomb* », la présence du genre métal dans une attitude de conscience où la réponse était prédéterminée : le sujet *savait d'avance* ce qu'il allait ou ce qu'il devait dire (190).

D'autres processus de pensée se présentent comme des connexions entre états de conscience différant les uns des autres par leur contenu, De ces connexions nous pouvons avoir également une intuition immédiate: elles sont éprouvées, elles sont des faits de conscience. A maintes reprises, les sujets déclarent qu'ils ont réagi de telle ou telle manière sous l'influence d'une pensée ou d'une attitude de la conscience. L'exemple suivant est caractéristique. Un sujet, invité à trouver un rapport entre les termes sensation et douleur, a d'abord une tendance à répondre que le second est subordonné au premier; il lui vient à l'esprit que la douleur n'est pas une sensation, mais un sentiment. « En fait, dit-il, je ne suis pas du tout de cet avis, mais sous l'influence *de* cette pensée, j'ai dit : concepts coordonnés » (193). Appartiennent au même groupe les connexions qui s'établissent, dans l'intimité de la conscience, entre une image visuelle évoquée par le mot inducteur et le mot de réaction qui désigne un élément de ' cette image, entre le mot inducteur compris et l'image qu'il suggère, etc. On peut encore avoir conscience qu'un jugement

sort d'un autre jugement, une réflexion de la perception d'un fait, un acte volontaire d'un désir ou d'un autre acte volontaire.

Il y a en réalité, non pas une, mais deux espèces de connexions susceptibles d'être immédiatement données: des connexions objectives ou logiques entre des contenus représentés ou pensés, des connexions psychologiques entre des pensées ou des représentations comme faits de conscience. -Les premières sont par exemple des rapports de principe à conséquence, de cause à effet de moyen à fin; les secondes, des relations psychologiquement déterminantes. Une même connexion peut réunir ces deux caractères : une pensée découle d'une autre pensée dont l'objet est la cause de l'objet de celle-là; causalité subjective d'une part, causalité objective de l'autre, genèse psychologique et enchaînement logique que, souvent, le sujet confond lorsqu'il rend compte de ce qu'il a éprouvé (194). Qu'il s'agisse là de connexions réellement vécues et non pas seulement reconstruites par la réflexion, c'est ce que prouvent d'abord les déclarations expresses et réitérées des sujets, puis le fait qu'ils distinguent fort bien entre les cas où le rapport était immédiatement donné à la conscience et ceux où il ne l'était pas, enfin les jugements qu'ils portent sur cette relation immédiate, quand ils disent qu'elle était large ou stricte, plus ou moins claire, etc. (196-197).

Les observateurs ont-ils réellement saisi sur le vif" la causalité interne qui relie entre eux les états psychiques ? Messer ne le croit pas et n'attribue à leurs déclarations qu'une valeur descriptive. Pas plus qu'elle n'atteint la « synthèse active » ou l' « activité coordinatrice » (195), l'introspection ne peut pénétrer le secret des connexions causales dans la vie de l'esprit, car il gît en des processus inconscients, bien que réels, et c'est

FAITS DE CONSCIENCE ET CAUSALITÉ PSYCHIQUE

à la métaphysique et à la théorie de la connaissance qu'il appartient de le découvrir (194-195).

Cette conclusion a de quoi nous surprendre : tout en reconnaissant que l'enchaînement des faits de conscience met en jeu des facteurs inconscients, nous ne voyons aucune raison de réserver à la métaphysique le problème de la causalité psychologique. L'idée qui vient naturellement à l'esprit est que les rapports psychiques révélés par ces expériences agissent en partie comme faits de conscience, en partie comme tendances intellectuelles, et que les rapports logiques, là où ils se présentent, ne sont que des déterminations des premiers. Il faut distinguer, dit l'auteur, les cas où les termes sont donnés avant le rapport et les cas où, l'un des termes étant donné, il reste à trouver l'autre au moyen justement de la relation (197). Comment douter qu'ici le rapport soit, sinon la cause, du moins une des conditions déterminantes de l'évocation ? Et n'est-ce pas Messer lui-même, qui reconnaît la causalité du rapport et en particulier du rapport conscient, lorsque, quelques pages plus loin (208-209), il compare ou assimile la tâche à la conscience d'une direction ou d'un but et rappelle, après Watt, que, dans une série d'épreuves, elle est consciente d'abord, puis cesse de l'être sans cesser d'agir, mais qu'il est souvent nécessaire de la rappeler à la conscience pour lui restituer son pouvoir? «La. tâche, dit Messer est ce qui donne à l'activité du sujet une direction et un but ». Elle est elle-même, dirions-nous, cette direction, ce but et le principe de cette activité, et elle n'est justement tout cela que parce qu'elle est un rapport.

D'autres éléments sans doute interviennent et, notamment, ce sentiment particulier de tension ou d'effort que Messer a décrit dans les dernières pages de son étude qui offrent encore quelque intérêt général. Cette

tension, que les sujets désignent par des expressions variées, *recherche*, *réflexion*, et qui s'accompagne souvent, mais non pas toujours, de processus moteurs et de sensations organiques, il semble qu'elle consiste essentiellement, comme tendent à le suggérer certaines déclarations des sujets, dans un effort *sui generis* pour passer d'un contenu donné à un contenu virtuel dans la direction marquée par l'intention, et qu'elle soit en dernière analyse l'aspect conscient du dynamisme intellectuel ou même, plus généralement, de la causalité psychologique.